

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

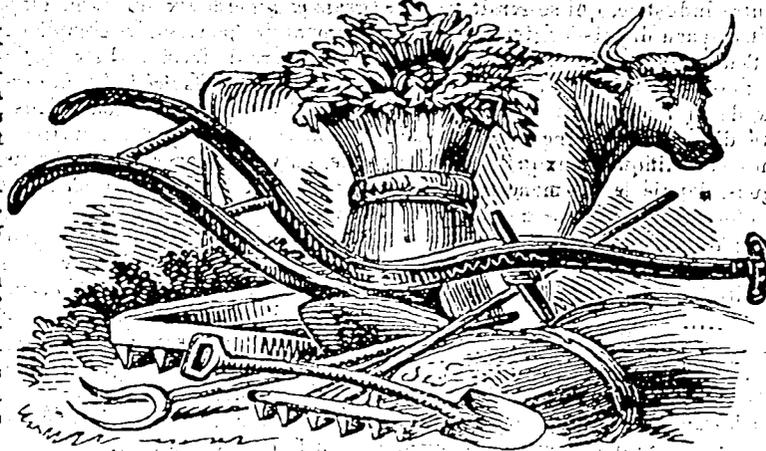
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la *Gazette* et les demandes pour abonnement devront être adressées *franco*.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné *par écrit* à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la *Gazette*.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre *Gazette agricole*.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PRIÈRE À NOS ABONNÉS-RETARDATAIRES de prendre note de l'AVIS publié sur la première page des derniers numéros de la *Gazette des Campagnes*.

SOMMAIRE

Causerie agricole : Produisez beaucoup d'engrais.

Histoire de la Semaine : Une allocution de Pie IX aux Romains. — La Situation en France. — Législature de la Province de Québec.

Sujets divers : Le Rapport du Commissaire des terres de la Couronne. — Le Haras national. — Emploi du sel en agriculture. — De l'abus des déplantations et replantations. — Les serviteurs d'autrefois. — Les serviteurs d'aujourd'hui. — Utile invention.

Petite chronique : Vente du chemin à lisses de bois de Richelieu, Drummond et Arthabaska. — Prospectus de la colonie écossaise de Kincordshire, N. B. — Lectures agricoles.

Recettes : Moyen pour rétablir les blés avariés.

CAUSERIE AGRICOLE

PRODUISER BEAUCOUP D'ENGRAIS

Nos lecteurs connaissent toute l'importance des engrais en agriculture et nous avons le plaisir de constater que nous ne leur avons pas ménagé les conseils à cet égard. Depuis que nous sommes entré à la rédaction de la *Gazette des Campagnes*, nous avons périodiquement crié aux cultivateurs : *Produisez beaucoup d'engrais c'est le moyen de conserver la fertilité de vos terres et de rendre fertiles celles qu'une mauvaise culture a épuisées.*

Avons-nous été écoutés ? l'agriculture canadienne emploie-t-elle maintenant plus de fumier qu'elle n'en employait il y

à huit à dix ans ? Sous ce rapport, il y a progrès sans doute. Bon nombre de cultivateurs sont convaincus que : *Sans engrais il ne peut y avoir de culture profitable.* Mais un bien plus grand nombre sont restés attachés au mode de culture sans engrais, et y resteront, encore longtemps en dépit de tous les efforts de ceux qui ont entrepris de faire disparaître cette ruineuse routine.

D'ailleurs parmi ceux-là mêmes qui reconnaissent la nécessité des fumiers, il y a encore beaucoup à faire. Ils emploient bien avec grand soin les fumiers qu'ils ont à leur disposition, mais ils n'ont pas encore adopté, du moins chez la plupart, les bons procédés de fabrication et de conservation des fumiers.

En présence de l'appauvrissement croissant des terres, il faut pousser plus loin le progrès. Toutes les matières fertilisantes produites sur la ferme doivent être recueillies et conservées avec un soin minutieux. Les plus abondantes et les plus importantes de ces matières sont, sans contredit, les déjections solides et liquides de nos animaux de ferme ; bêtes-à-cornes, chevaux, moutons et porcs.

Il y a quelques mois nous démontrions que le cultivateur travaille contre ses plus chers intérêts en ne recueillant pas toutes les urines de ses bestiaux ou en ne les recueillant qu'en partie. Les urines sont de trop riches liquides pour les laisser se perdre ; elles seraient si avantageuses pour l'arrosement des prairies et des champs cultivés en racines ; répandues sur les fumiers solides, elles augmenteraient tellement leur valeur fertilisante que nous ne concevons pas l'insouciance avec laquelle on les gaspille. Les lièdes que l'on donne aux animaux ne sont pas, même suffisantes pour absorber le tiers des urines produites et le reste s'infiltré à travers les pavés et se trouve complètement perdu.

Non, ce n'est pas ainsi que l'on doit traiter les matières fertilisantes, ce n'est pas ainsi que l'on restituera à nos terres leur ancienne fertilité. Nous ne concevons pas d'industrie qui puisse prétendre au succès si elle n'exploite pas

avec soin les matières premières. Eh bien ! l'engrais est la matière première de l'industrie agricole ; l'abondance des récoltes n'est toujours que proportionnelle à celles des fumures, toutes choses étant égales d'ailleurs ; par conséquent ne nous étonnons pas que nos récoltes soient faibles puisque nous ménageons tant sur la matière première. A la place de l'agriculture, toute autre industrie, qui se serait trouvée dans le même cas, aurait disparu depuis longtemps.

Mais lors même que l'on recueillerait et que l'on disséminerait sur les champs tous les fumiers solides et liquides produits par les animaux de la ferme, cela ne suffirait pas pour conserver la fertilité d'une terre et encore moins pour l'enrichir. Les recherches scientifiques auxquelles se sont livrés les savants distingués, depuis le commencement de ce siècle, de même que les observations de nos meilleurs agriculteurs ont démontré que les récoltes emportent toujours hors de la ferme une partie des éléments puisés dans le sol, et qui ne lui sont pas restitués dans la même proportion par le fumier de ferme.

Les grains et les fourrages vendus ont puisé leur nourriture dans le sol et cependant ils ne lui restituent aucune partie des aliments absorbés. La viande, le lait, les peaux, la laine ont été donnés par les animaux nourris au moyen des produits de la terre ; il est bien vrai que ces animaux ont donné du fumier, mais ce fumier ne contient pas autant de principes fertilisants que la nourriture qu'ils ont absorbée ; et cela se conçoit puisque les principes constituants, de ces produits animaux ont été prélevés sur cette même nourriture. Il y a donc ici détournement important des éléments nutritifs contenus dans le sol ; le fumier de ferme n'est donc pas suffisant pour conserver la fécondité de la terre, même en supposant qu'aucune partie n'en soit perdue, à plus forte lorsqu'on en gaspille au delà de la moitié.

L'insuffisance du fumier de ferme est donc parfaitement reconnue, et cependant il nous faut faire disparaître cette insuffisance. Heureusement que nous avons les moyens de résoudre ce problème. Nous avons, par exemple, les débris des diverses industries employant des matières animales, les débris des boucheries, les déchets de tannerie, les déchets de laine, etc., etc.

Sans aller chercher bien loin, la saison actuelle est abondante en débris animaux, le cultivateur a engraisé un nombre assez considérable d'animaux, porcs, moutons, bœufs. Une partie sont vendus vivants, mais beaucoup sont tués sur la ferme, soit pour la consommation de la famille, soit pour la vente au détail. Les débris de ces derniers sont de puissantes matières fertilisantes qu'il serait très avantageux de mélanger avec les fumiers d'étable lorsqu'on n'a pas de moyen plus convenable d'en faire profiter la culture. En outre, pendant nos hivers rigoureux, il se consomme d'énormes quantités de bois, et nous avons déjà démontré toute l'importance des cendres comme engrais. Enfin, il n'est pas hors de propos de placer ici l'utilisation des engrais humains et des eaux d'égoût, qui représentent partout à la campagne, mais surtout dans les grands centres de population, une masse énorme de matières fertilisantes nullement utilisée au grand détriment de l'agriculture et de la santé publique.

Dans l'utilisation de ces précieux engrais on a été longtemps arrêté par le dégoût que provoquaient son apparence et son odeur. Aujourd'hui ces empêchements ont disparu. Nous avons d'excellents désinfectants qui font disparaître l'un et l'autre et rendent l'emploi de l'engrais humain aussi facile que le fumier de ferme ordinaire. Citons entre autres, le système français dit *Système Legoux*, employant les balles et les pailles hachées, puis le système américain, dit *système du parth closet*, employant la terre ou jointe et livrant un engrais

pulvérulent qui ne laisse échapper aucune odeur.

Dans les contrées plus avancées que nous ne le sommes dans l'art de tirer parti des matières fertilisantes, on utilise d'abord complètement les fumiers produits dans les campagnes et dans les villes ; puis, non content de cette masse énorme, on demande au commerce une quantité considérable d'engrais commerciaux que l'on emploie à titre d'engrais complémentaire pour rendre complète la fumure commencée avec les fumiers de ferme. C'est ainsi que le *sulfate d'ammoniaque*, le *sang desséché*, les *guanos naturels et artificiels*, les *superphosphates*, &c., sont dans ces contrées l'objet d'un commerce très-important et très étendu et que chaque année, on voit s'élever de nombreuses fabriques de ces substances dont les produits s'écoulent avec une extrême rapidité.

Ici nous n'en sommes pas encore arrivés là ; dans toute la province de Québec, il se vend à peine quelques quintaux d'engrais commerciaux. Nous n'en sommes ni surpris, ni peiné ; nous avons bien d'autres choses à faire. Commençons d'accord par utiliser ce que nous avons sous la main ; produisons beaucoup d'engrais, puis si nous trouvons que nos récoltes pourraient être augmentées par l'emploi des engrais commerciaux, alors, mais alors seulement, ce sera le temps d'en faire l'acquisition.

En attendant, ne gaspillons pas l'importante richesse que la Providence a mis entre nos mains ; recueillons-la parfaitement, conservons-la avec soin jusqu'au moment où l'on pourra l'enfouir dans le sol. Il y aura sous ce rapport de nombreuses améliorations à introduire dans le mode ordinaire d'opérer. Résumons-les en quelques mots :

- 1o. Recueillir toutes les déjections solides et liquides de la ferme.
- 2o. Y ajouter les engrais humains, les cendres vives ou lessivées, les déchets de cuisine, les eaux de lavage, les débris de boucheries, sang, intestins, les débris de poissons, les déchets de tannerie, les os concassés grossièrement.
- 3o. Mettre le tout en un ou plusieurs tas, bien montés, à côtés verticaux, éloignés des toitures des bâtiments.
- 4o. Empêcher ces tas d'être lavés par les eaux ou desséchés par un soleil ardent.
- 5o. Employer le fumier aussitôt après qu'il a subi un commencement de fermentation ou bien le couvrir d'une légère couche de terre argileuse, si l'on est obligé de retarder son emploi.

Voilà, en quelques mots, les véritables moyens de produire une grande quantité de bon fumier. En examinant la manière ordinaire de recueillir et de conserver les fumiers, nous voyons qu'elle diffère essentiellement des données précédentes. La plus complète incurie préside à cette partie importante de l'art agricole, incurie dans la production, incurie dans la conservation. Puis, on se plaindra que l'on manque de fumier. Non ce n'est pas le fumier qui manque au cultivateur, c'est plutôt le cultivateur qui manque au fumier, qui ne veut pas écouter les conseils de ses généreux amis.

On recherche avec avidité les publications qui s'occupent de politique, on passe un temps précieux à les lire ou à se les faire lire, on suit activement les discussions et les polémiques. Quels avantages ces publications offrent elles à la culture ? Aucun, tout au contraire, elles font perdre un temps précieux que l'industrie rurale réclame impérieusement.

Les journaux agricoles, par contre, laissent les bagatelles politiques de côté pour ne s'occuper que des importantes questions agricoles. Leur principal objet est de guider le cultivateur dans la voie du progrès ; pour atteindre ce but, ils n'épargnent ni les exemples ni les conseils. Pas à pas ils suivent les procédés cultureux, en font voir les fautes et indiquent la meilleure marche à suivre. En un mot, ils sont

d'une immense utilité; et, cependant, comment sont-ils acceptés? comment leur enseignement est-il reçu? Le plus souvent avec insouciance, quelquefois même avec dédain. C'est triste à constater et néanmoins, c'est une vérité incontestable que les journaux agricoles sont les moins lus de toutes les publications périodiques.

La population agricole est d'au moins 300,000 âmes dans la Province de Québec, pour instruire cette population, il ne se publie que deux journaux entièrement dévoués à l'agriculture. Ces journaux devraient avoir un grand nombre d'abonnés. Ce n'est pourtant pas le cas, c'est à peine si à eux deux, ils comptent 3000 abonnements sérieux; ce qui fait à peu près un abonnement par 260 âmes. La proportion est bien faible; après cela ne soyons pas surpris si le progrès agricole marche si lentement. Aujourd'hui, par exemple, nous conseillons aux cultivateurs canadiens de produire beaucoup de fumier et nous leur en donnons les moyens. Comment vont-ils nous écouter? Nous serions heureux si un cultivateur sur 500 suivait nos conseils.

REVUE DE LA SEMAINE

Encore une nouvelle protestation des Romains contre les mensonges débités par la presse piémontaise à l'occasion des anniversaires du 20 septembre et du 5 octobre, cette fois la protestation émane du quartier populaire des *Monti*. Elle a eu lieu le 27 octobre avec le même enthousiasme et la même piété que celle des *Transtéverins* quelques jours auparavant. Les visiteurs étaient au nombre de 5,000. Comme la grande salle *Ducale* où ils devaient être reçus se trouva insuffisante pour contenir cette foule, un certain nombre se rangèrent dans le vestibule de la *Chappelle Sixtine*.

À l'entrée de *Pie IX*, les acclamations de *Vive le Pape-Roi! Vive le Prisonnier du Vatican!* retentirent de toutes parts. Une émouvante adresse fut alors lue à Sa Sainteté qui y répondit dans les termes suivants:

"Ce que je viens d'entendre en ce moment, et ce qui m'a été dit le 13 de ce mois par les habitants du *Transtévère* fait assez connaître que la tendresse témoignée à votre égard par certains écrivains de journaux fut improvisée dans le but de composer un article qui pût faire le tour du monde. Mais voilà que cette tendresse est démasquée par des faits qui parlent, je veux dire le fait du 13 et celui de ce matin. Et s'il était vrai que les sentiments des habitants de ce quartier étaient unanimes, vous vous chargez de démontrer de quelle manière ils sont unanimes, c'est-à-dire par l'affection et l'attachement au *Vicaire de Jésus-Christ*. Quant à ceux qui ont été induits en erreurs, ils s'en aperçoivent, et ils s'éveillent de leur sommeil de la même manière que cette jeune fille ressuscitée par *Notre Seigneur*, ainsi que le rapporte l'*Évangile*. Oh! si tous écoutaient comme vous la voix de Dieu, ils sortiraient bien de leur léthargie.

"Voici donc ce que rapporte l'*Évangile* de ce matin: Un père de famille qui était un des chefs de la synagogue, ayant perdu sa fille, s'en alla trouver *Jésus*, plein de confiance et de foi. Arrivé devant lui, il se prosterna à ses pieds et dit les larmes aux yeux: *Seigneur, ma fille vient de mourir (Filia mea modo defuncta est, veni et impone manus super eam)* *Jésus-Christ* ému et satisfait en même temps d'une si grande foi, suivit le père de famille dans sa maison, où l'on faisait déjà les préparatifs pour emporter la défunte à la sépulture. Il y trouva même une foule bruyante. *Notre Seigneur* les licencia, tous en leur disant retirez-vous, cette fille n'est

point morte. Mais la troupe des pharisiens se mit à rire en entendant ces paroles. Il en est de même aujourd'hui où l'on tourne en ridicule les choses les plus saintes et jusqu'aux ministres de Dieu.... Que de malheureux vivent à la manière des brutes et ne connaissent pas ce qui procède de l'œprit de Dieu! Nous devons prier pour eux afin qu'ils ressuscitent de l'état de mort dans lequel ils gisent.....

"Prions pour que chacun reconnaisse où il se trouve et ressuscite à une nouvelle vie. Plusieurs se réveilleront à l'appel de Dieu, malheureusement d'autres laisseront endurcir leurs cœurs; mais la colère de Dieu les punira par de terribles secousses. Je le sais, plusieurs disent aujourd'hui que le plus grand fait s'est accompli par la destruction du pouvoir temporel. Ils se vantent d'être à Rome, et affirment qu'ils y sont; mais de là à dire qu'ils y resteront, il y a loin. Les épreuves actuelles envoyées par Dieu ne dureront pas toujours.....

"Mais mon intention n'est pas de vous entretenir du pouvoir temporel, mais d'un pouvoir spirituel. C'est contre ce pouvoir que les impies tournent aujourd'hui tous leurs efforts; mais ils auront beau faire, ils ne réussiront pas à le détruire, car il est indestructible.

"Leur projet criminel se manifeste dans tous leurs actes. Ils favorisent la propagation du mal, aussi le péché se répand-il de toutes parts; ils exposent les vierges, épouses de *Jésus-Christ*, à toutes sortes d'embûches, on les chassant de leurs couvents, sous prétexte d'en faire soit un lycée, soit un hôpital, soit un collège militaire. Quel genre de scandale ne voit-on pas aujourd'hui dans cette Rome capitale du monde catholique? On voit arriver à Rome un homme qui nie la divinité de *Jésus-Christ* et les journaux l'appellent un homme illustre, l'honneur de sa patrie. Deux incroyables, autrefois enfants d'un même séminaire, se rencontrent dans cette capitale du monde chrétien et se serrent la main, en confirmation de leur incrédulité.

"Tous ces faits tendent à la destruction du pouvoir spirituel; mais je le répète il est indestructible. Nous devons donc prendre en pitié ceux qui s'emploient à cette œuvre impie et les recommander à Dieu.

"Regardez ce qui se passe dans le monde catholique, les pèlerinages qui s'organisent pour demander à Dieu sa protection en faveur de l'Église, les prières qui s'élèvent de toutes parts envers le trône du Tout-Puissant, les institutions qui se fondent pour engager les peuples dans la voie du bien, et pourvoir aux besoins actuels.

"Voyez l'épiscopat défendant les droits de la religion.

"Sachons attendre: le jour du *Seigneur* viendra. Mais, me direz-vous, nous sommes en ce moment, *sicut super Amina Babylonis*. N'en reposons pas moins notre confiance en Dieu. Il saura récompenser notre constance et notre fermeté au milieu de tant de peines, en se souvenant de ses miséricordes en notre faveur. Demandons à Dieu cette constance, pour pouvoir résister à l'impie qui nous entoure.

"Mon Dieu soutenez votre *Vicaire* et donnez-nous du courage. Bénissez ce peuple qui m'entoure et que votre bénédiction se répande sur toute l'étendue du monde catholique.

"Que Dieu vous bénisse, et qu'il vous communique la force et le courage d'arriver avec cette bénédiction au terme de votre vie. Que Dieu le Père vous bénisse et vous communique le don de force; que Dieu le Fils vous bénisse et vous donne la persévérance; enfin, que Dieu le Saint-Esprit vous bénisse et vous remplisse de ses lumières afin que vous puissiez arriver à la vie éternelle."

Lorsque Sa Sainteté prononça cette touchante allocution elle était entourée de sa suite et des représentants de la France, du Portugal, du Brésil. Ces représentants rediront sans doute à leur gouvernement respectif, l'amour, le respect et le dévouement inébranlables des Romains envers leur Père bien-aimé et ne se feront pas faute de donner aux actes des radicaux l'appellation qu'ils méritent à des justes titres.

Pour bien comprendre toute l'actualité des remarques de Pio IX, il faut savoir qu'au moment où le Saint-Père parlait, se trouvaient à Rome deux pauvres dévoyés, poussés à l'impiété par l'orgueil, ils s'y trouvent même encore, croyons-nous, à l'instant où nous écrivons ces lignes. Ce sont MM. Renan, le délégué bien connu de la divinité de Jésus-Christ et ce pauvre abbé Loyson, ex-père Hyacinthe. Ils sont là, au service de la secte révolutionnaire, cherchant à démoraliser le peuple romain et à le détacher de la cause de la papauté et du catholicisme; le premier en niant les principaux dogmes catholiques, le second en prêchant l'immoralité en paroles et en action. Voilà les auxiliaires que se donne l'unité romaine dans son œuvre de réorganisation ou plutôt de désorganisation. Pio IX n'a-t-il pas le droit de dire qu'on travaille à la destruction de son pouvoir spirituel.

Le discours de Pio IX aux Transylvains, ainsi que celui que nous venons de reproduire ont affreusement déplu à Messieurs les libéraux de Rome. Leurs cris d'alarme en deviennent assourdissants, ils demandent tout simplement qu'on l'empêche de parler ou que l'on saisisse les journaux qui publieront ses discours, car disent-ils, il abuse de sa liberté et manque d'égards au roi. Le moyen qu'ils suggèrent sent fort bien la fabrique d'où il sort.

— La France passe en ce moment par une crise terrible; le parti conservateur, le parti de l'ordre ou tout simplement la droite de l'Assemblée Nationale de Versailles, n'est plus qu'une simple minorité. M. Thiers allié aux républicains a réussi à décimer ce parti si fort au lendemain de la prise de Paris. Mais il faut avouer que si les conservateurs sont aujourd'hui en minorité c'est qu'ils l'ont bien voulu; ils ont été lâches. Si, au lieu de se jeter dans les bras de M. Thiers à l'issue de la guerre franco-prussienne ils avaient proclamé roi, Henri de Chambord, comme ils le voulaient, ils auraient conservé leur force. Aujourd'hui, tout est perdu, ils sont en minorité, et l'avènement d'une seconde Commune n'est peut-être pas éloigné.

— Le parlement de la Province de Québec poursuit tout doucement sa besogne, et au train qu'il y va, nous ne croyons pas qu'il soit bien fatigué à la fin de la session; car en général les séances sont assez courtes, et les questions soumises peu nombreuses. Lundi, le 25, nos honorables membres en étaient quittes pour environ deux heures de travail et ce jour-là, ils ont eu tout le temps convenable pour prendre un exercice salutaire à leur précieuse santé.

Dans cette séance, M. Lalonde, désirant protéger les cultivateurs contre des créanciers trop avides, demanda au gouvernement si c'était son intention de présenter une loi pour exempter de la saisie les instruments agricoles. L'Hon. M. Chauveau répondit que ce n'était pas l'intention du gouvernement, mais qu'il ne s'opposerait pas à la passation d'une loi dans ce sens.

Puis la Chambre s'est formée en comité pour examiner le bill de M. Marchand abolissant le double mandat. L'Hon. M. Chauveau déclara alors que le gouvernement accepte franchement la mesure, mais que, conformément à l'avis qu'il en avait donné, il proposerait certains amendements

un surtout pour empêcher que la mesure ne s'applique aux conseillers législatifs et aux sénateurs qui, étant nommés par la couronne, ne peuvent être destitués que par elle. Ces amendements sont bien vus par la Chambre.

M. Lynch proposa ensuite un amendement excluant les ministres fédéraux et les ministres locaux de nos chambres locales; mais sur les représentations de l'Hon. M. Irvine, M. Lynch retira son amendement.

Le 26, la séance fut aussi courte que celle du jour précédent. Dans cette séance, le bill de M. Pelletier de Bellechasse pour détacher son comté du district judiciaire de Montmagny et l'annexer à celui de Québec a reçu sa troisième lecture en dépit de nombreux amendements proposés par M. Fournier.

M. Chapleau proposa ensuite la seconde lecture d'un projet de loi pour détacher une certaine partie du comté de Montcalm et l'annexer à celui de Terrebonne pour toutes fins municipales, électorales, judiciaires et d'enregistrement. Cette motion est adoptée.

Sur une demande de M. Mailloux, l'Hon. M. Chauveau a répondu que le gouvernement avait l'intention de réserver certaines parties du domaine public pour les fins de colonisation.

La séance du 27 comptera certainement parmi les moins intéressantes de la session. Une charge à fond par l'opposition contre le ministère voilà à peu près tout. Cette charge fut entreprise parce que les documents publics demandés par la Chambre n'étaient pas encore présentés. La faute n'était pas bien grave, si faute il y avait; mais trouver une occasion favorable de faire des reproches à un ministère, et savoir saisir cette occasion, cela pose un homme devant le public, même lorsqu'on aurait mille raisons de se taire et qu'en n'en aurait aucune pour parler.

M. Fournier, soumit ce jour son rapport demandant que les contestations d'élections soient faites devant les cours civiles; mais l'Hon. M. Chauveau demanda à la chambre de différer la considération de ce rapport jusqu'à ce que le gouvernement présente son bill d'élection, et alors les deux questions seront discutées.

Le Comité des Privilèges et Elections continue à s'occuper de l'allégation de M. Joly disant que M. Cauchon, lors de son élection pour le Comté de Montmorency, était contracteur du gouvernement comme co-proprétaire de l'Asile de Beauport. En général, les témoignages reçus jusqu'à ce jour ne font que rendre plus forte l'impression que M. Cauchon, et non le Dr. Roy, est bien réellement le co-proprétaire de l'asile.

Le 28, même plainte de l'opposition à propos des retards apportés dans l'impression des documents publics. Puis après une courte discussion, la Chambre a adopté la seconde lecture d'un projet de loi pour ratifier certains règlements autorisant la souscription de parts au fond capital du Chemin de fer de Colonisation de Montréal.

Le Comité des Privilèges et Elections a terminé l'audition des témoins dans l'affaire de M. Cauchon comme propriétaire de l'Asile de Beauport.

Le 29, Le projet de loi demandant l'abolition du double mandat dans cette province est lu pour la troisième fois au milieu des applaudissements prolongés de l'opposition.

Le Comité des Elections, dans la contestation de l'élection de l'Islet a déclaré dûment élu, M. Verreault, le membre siégeant; mais en même temps il a déclaré que la liste électorale de l'Islet était illégale parce qu'elle manquait de toutes les formalités voulues par la loi. C'est M. Mousseau, avocat de Montréal, qui a plaidé la cause de M. Verreault.

L'Hon. M. Robertson soumet le rapport des comptes publics. D'après ce rapport, les revenus pour l'année courante sont évalués à \$1,712,700; et ceux de l'année dernière étaient de \$1,709,621. Ce n'est pas là une bien grande différence. Les dépenses de cette année sont évaluées à \$1,697,902; celles de l'an dernier étaient de \$1,699,486. L'excédant des recettes sur les dépenses sera donc de \$14,798.

Rapport du Commissaire des terres de la Couronne de la Province de Québec

Nous venons de recevoir le susdit rapport pour les douze mois expirés le 30 juin 1872. Il nous montre qu'il a été vendu 188,183 acres des terres de la Couronne formant un montant de \$59,472,32; qu'il a été octroyé gratuitement sur certains chemins de colonisation 11,212 acres en superficie; qu'il a été vendu 6,409 acres des terres du clergé, donnant une somme de \$5,745,37; que les biens des Jésuites ont produit \$20,836,27, le domaine de la couronne \$4,337,85; la Seigneurie de Lauzon \$9,859,06, les bois et forêts \$444,752.68. Pendant l'année actuelle il a été réservé pour les sociétés de colonisation 43,703 acres des terres de la Couronne.

A l'égard des octrois gratuits, le rapport de l'Hon. Commissaire constate qu'ils ont été faits sous certaines conditions ainsi énumérées:

Conditions des octrois gratuits

1o. Le preneur d'un permis d'occupation, à titre d'octroi gratuit, devra de suite se rendre sur la terre qui lui est assignée et l'occuper. S'il manque de le faire, sous un mois de la date de son billet, ou si, après s'être mis sur la terre, il l'abandonne, il sera considéré avoir par là, perdu tout droit à l'obtenir.

2o. Il devra, sous quatre années de la date de ce billet, défricher et mettre en culture douze acres de la terre à lui assignée, c'est-à-dire, au moins trois acres chaque année respectivement, y construire une maison, et y résider jusqu'à l'entier accomplissement de ces conditions. Après leur accomplissement, il aura droit à une patente, pour cet octroi.

3o. S'il est dans la nécessité de laisser temporairement sa terre, il devra en prévenir l'Agent local, et l'informer de la durée et des causes de cette absence projetée, ce dont l'Agent, si les causes de l'absence lui paraissent suffisantes, prendra note dans un livre. S'il s'absente sans permission, ou prolonge son absence au-delà du temps convenu, il sera considéré avoir, par là perdu tout droit à sa location.

4o. Tout transport fait, ou toute tentative de faire transport de ce billet de location, sans la connaissance et la sanction préalable de l'Agent, sera pareillement considérée comme faisant perdre tous les droits de celui qui s'en rendra coupable.

5o. Dans tous les cas d'abandon de la terre assignée, icelle sera aussitôt considérée disponible, et elle pourra être octroyée de nouveau, ou par location, ou par vente.

Haras national

Le projet suivant a été approuvé par le Conseil d'Agriculture, dans sa séance du 13 novembre:

Considérant que le commerce et l'élevage du cheval sont une des industries agricoles les plus lucratives de la Province de Québec;

Considérant qu'il serait extrêmement avantageux pour le pays de développer rapidement cette industrie en lui fournissant les moyens d'obtenir les améliorations désirables:

Haras et jumenterie.—Il est créé dans la Province de Québec, à titre d'essai, et pour une durée de cinq ans, un haras national composé de vingt-quatre étalons destinés à l'amélioration de la race chevaline.

Ce haras sera établi aux environs de Montréal et sur un domaine choisi par le Conseil d'Agriculture de la Province.

Les étalons seront achetés soit en Europe, soit au Canada par les soins du Directeur assisté d'une personne désignée par le conseil d'Agriculture. Il sera également fait acquisition de douze juments poulinières qui seront destinées à fournir à la Province les reproducteurs nécessaires aux besoins de l'avenir.

Les poulains et pouliches provenant de ces juments seront vendus chaque année à l'encan aux cultivateurs et propriétaires de la Province de Québec exclusivement, avec engagement de leur part de les conserver au moins six mois et de les faire servir à la reproduction:

Les juments resteront toujours au Dépôt, les étalons y séjourneront du mois d'octobre au mois d'avril; depuis le 10 avril jusqu'à la fin de septembre, ils seront envoyés en stations.

Le premier de mars de chaque année, les 24 Etalons seront divisés en douze bandes de deux chacune, comprenant un cheval de gros trait et un carrossier trotteur; ces bandes de deux Etalons seront mises aux enchères pour les saillies de l'année; les Sociétés d'Agriculture de la Province de Québec auront seules le droit de concourir aux enchères. Le prix des enchères sera payable en dehors du prix des saillies, et sera considéré comme paiement de la station et du choix des Etalons.

Les lots d'étalons pour lesquels il n'y aurait pas eu d'enchère seront envoyés dans des stations désignées par le Conseil d'Agriculture.

Un règlement administratif déterminera ultérieurement le mode et les conditions de soumission.

Les sociétés d'Agriculture devront en outre donner gratuitement un logement convenable pour les étalons et les palefreniers résidant dans le comté; les soins et la nourriture des animaux restant toujours à la charge du Haras.

Le nombre des saillies ne devra pas dépasser cent par chaque étalon; les palefreniers veilleront sévèrement à l'exécution de cette condition.

Le prix des saillies des étalons sera fixé proportionnellement à la valeur de l'étalon; le tarif en sera établi chaque année par le Conseil d'Agriculture et le Directeur.

Instruction aux palefreniers.—Pendant le séjour des étalons au dépôt, le Directeur et le Vétérinaire feront deux fois par semaine un cours aux palefreniers chargés d'accompagner les étalons dans les différentes stations. Dans ce cours on leur donnera des notions hippiques, de médecine vétérinaire, afin qu'ils soient en mesure de guider les cultivateurs dans le choix des reproducteurs et dans les soins à donner aux juments poulinières et à leurs produits.

Personnel.—L'établissement sera dirigé par un directeur ayant sous ses ordres un Médecin Vétérinaire, un Maréchal Ferrant, douze Palefreniers et trois apprentis Palefreniers.

Le directeur et le Médecin Vétérinaire seront nommés par le Ministre de l'Agriculture; et leurs émoluments fixés par lui.

Marché public.—Afin de faciliter et d'activer les transactions des cultivateurs, il sera créé un grand marché de chevaux et poulains qui se tiendra sur le domaine du Haras, le premier du mois d'avril et d'octobre de chaque année.

La plus grande publicité sera donnée pour faire connaître l'ouverture de ce marché.

Il sera également établi au Haras une salle d'exposition permanente où les carrossiers, charrons, selliers, etc., pourront envoyer à leurs frais, risques et périls, des voitures, charrettes, harais, etc., de cette manière les cultivateurs pourront se tenir au courant des améliorations apportées dans les véhicules et harnachements.

Emploi du Sel en agriculture

Le Journal de Rennes publie la lettre suivante que lui adresse un prêtre des environs de cette ville au sujet de l'emploi du sel comme engrais.

« Monsieur le Rédacteur,
 « Je ne suis point membre de la Société d'Agriculture; je ne devrais donc pas m'occuper de la science qui traite de cette matière. Mais le désir d'être utile aux laboureurs m'engage à leur faire part, non pas d'une théorie, mais d'une pratique an-

cienne qui peut leur être profitable. Il s'agit d'un engrais très en usage chez les anciens et des moyens de le confectionner. On a parlé du sel, et on en parle encore beaucoup aujourd'hui comme d'un agent fertilisant. Né fils de laboureur, j'ai vu dans mon enfance, avant que les droits réunis eussent été établis et que l'impôt eût pesé sur le sel, les laboureurs employer le sel comme engrais. Voici la manière dont ils s'y prenaient. Quand ils mettaient le fumier hors des étables et des écuries, ils le déposaient en tas dans un endroit commode; ils établissaient une couche, et sur cette couche ils semaient du sel, puis ils mettaient une autre couche ou de feuilles de fougères, ou de genêts, ou d'ajoncs, qu'ils appelaient *bougats*, le tout haché; ensuite ils ajoutaient une autre couche de fumier sur laquelle ils semaient encore du sel; ils continuaient ainsi jusqu'à ce que le tout fût fini. Ce mélange formait un fort fumier qui pourrissait tout ensemble. Lorsque le temps des semailles était arrivé, ils voituraient ce fumier sur les terres et l'étendaient; mais ils avaient soin de ne pas l'approcher trop près des pommiers, car ils prétendaient que cet engrais leur nuisait.

« Le sel, à cette époque, n'était pas cher; les laboureurs échangeaient avec les sauniers ambulants un boisseau d'avoine pour un boisseau de sel. Avec cet engrais dont nous parlons, leurs récoltes étaient presque toujours abondantes. Après que les droits eurent été mis sur le sel et qu'il ne fût plus possible de s'en servir comme engrais, je les ai souvent entendu dire: depuis qu'on ne sale plus, la terre ne produit plus rien.

« Voici une expérience que j'ai faite. L'an dernier, j'ai fait un fumier comme je viens de l'indiquer; je l'ai étendu sur un petit terrain; j'ai semé dans des rayons faits avec un hoyau seize livres de froment, qui m'ont produit neuf boisseaux et demi; mon froment était de toute beauté, mais les pluies qui survinrent le couchèrent, et les oiseaux et les poules y firent des dégâts, ce qui a beaucoup nui au rendement.

« L'an dernier, j'avais engagé un jeune homme à mettre du sel dans son fumier et à fumer un seul champ comme essai: il a semé dans ce champ deux minots de blé, et il en a récolté vingt-six. Les autres champs de la ferme ont été loin de répondre à celui-là.

« Autrefois le sel faisait toujours partie des engrais. Quand les étables étaient vidées, on y semait du sel avant d'étendre la litière. Il paraît que cette substance est un spécifique contre les épizooties, car dans mon enfance j'ai rarement entendu parler de pertes d'animaux.

« J'abandonne ces réflexions aux laboureurs et à ceux qui s'occupent d'agriculture.

De l'abus des déplantation et replantations.

Nous avons remarqué plusieurs fois que des arbres tirés des diverses pépinières d'une même contrée ne réussissaient pas également bien, et nous nous sommes demandé naturellement pourquoi les uns reprenaient avec facilité, tandis que les autres se montraient retifs à la reprise. Nous croyons en tenir aujourd'hui la raison, et nous prenons la liberté de la soumettre à nos lecteurs.

S'il y a des pépiniéristes dans la plus large acception du mot, faisant des semis de sujets et les greffant, il y en a beaucoup aussi qui ne prennent point cette peine et qui trouvent plus commode d'acheter les sujets tout greffés, et d'établir sur un terrain donné ce qu'au siècle dernier on nommait *bâtardières*, c'est-à-dire de simples entrepôts. Nous n'avons plus affaire ici à de vrais pépiniéristes; ce sont tout bonnement des entrepositaires, des revendeurs, des intermédiaires, des gens qui font le commerce des arbres comme d'autres font le commerce de l'épicerie ou de n'importe quoi. Leur principal mérite consiste à vendre cher ce qu'ils ont acheté à bas prix. Ils ne créent pas; ils ne produisent pas; ils se contentent de se placer entre le producteur et le consommateur, et de remettre à celui-ci, moyennant profit, s'entend, ce qu'ils ont pris chez celui-là aux meilleures conditions possibles.

Le vrai pépiniériste se sert des intermédiaires pour se débarrasser de ce qui le gêne, et réserve nécessairement ses meilleurs morceaux pour la clientèle particulière ou bourgeoise qui ne sollicite pas de gros rabais. D'après cela, il est clair que l'acheteur qui reçoit des arbres de seconde main n'a pas la fleur

de la pépinière. Si encore les arbres en question passaient sans s'arrêter des mains de celui qui les a faits dans celles de la personne qui va les planter définitivement, ce serait demi-mal; mais on les emmagasine, on les replante provisoirement et l'on attend. Ce qu'ils ont souffert du transport, d'une replantation négligée, personne ne le sait au juste; ce qu'ils souffriront dans la bâtarde avant qu'on vienne les y prendre pour les loger mieux, on ne le sait pas davantage. Des sujets qui voyagent à petite vitesse, qui mettent huit jours, quinze jours, trois semaines et quelquefois davantage à faire un long trajet, n'ont pas précisément leurs aises. Ils arrivent endormis, fatigués du maillot, après avoir vécu de leur graisse pour ne pas mourir de faim, comme les ours et les marmottes. On les démaillote, on les loge en une fosse, à des distances convenues, on charge les racines de terre; on leur donne l'air de sujets qui sont nés et ont toujours vécu à la place qu'ils occupent; puis on fait des vœux pour que le client vienne les prendre. Mais, en attendant, l'air et le soleil travaillent les tissus, enlevant le peu d'eau de végétation qui s'y rencontre encore; les canaux sèveux se rétrécissent ou se bouchent; la sève n'y circule plus guère, la reprise se fait à peine ou ne se fait pas du tout. Sur ces entrefaites, un amateur se présente, examine les arbres, ne soupçonne pas l'agonie, fait son choix et les emporte. Nouveau transport, nouvelles souffrances.

Si les trous ne sont pas prêts, on met les victimes en jauge, puis on bont d'une quinzaine, on les en retire toutes à la fois par une belle journée d'arrière-saison. L'air et le soleil dessèchent derechef leurs racines. Enfin, la replantation finale s'exécute, on met à demeure des mourants ou des morts, et ma foi, au petit bonheur! Il y aura des rongonians qui se tireront d'affaire; quant aux morts, ils ne ressusciteront certainement pas.

La conclusion à tirer de là, c'est qu'il faut s'adresser directement aux producteurs, jamais aux intermédiaires. Or, nous tenons pour intermédiaires tous les prétendus pépiniéristes qui ne sèment rien et ne greffent rien.

Ce que nous disons là, pas un vrai pépiniériste ne vous le dira, mais il le pensera. Le commissionnaire en arbres est, après tout, un client précieux; sans lui, que deviendraient les rebuts? Pourvu que sa réputation soit sauvegardée, il se moque d'elle et bien du reste. On est toujours un commerçant avant d'être homme. Avez-vous jamais entendu un marchand grainier sérieux parler publiquement en de mauvais termes des colporteurs qui désolent nos campagnes? Est-ce qu'il ne faut pas vider dans le sac de ces gens-là les graines douteuses dont on ne peut répondre? Est-ce que les colporteurs se font scrupule de se débarrasser de graines incapables de germer, et ne savent-ils pas mettre leur responsabilité à couvert en y mettant une poignée de graines fraîches? Pourquoi donc voudriez-vous qu'un pépiniériste se mit à dos ceux qui nettoient sa pépinière de tous les sujets défectueux, compromettants, chancreux, chlorotiques, etc., etc.?

C'est à nous de distinguer les bonnes sources des mauvaises et de nous adresser à ceux qui, ayant un nom à perdre, paraissent bien résolus à le conserver. — P. JOINNEAUX.

Les serviteurs d'autrefois. — Les serviteurs d'aujourd'hui

Il est une question qui, sous une apparence vulgaire, a dû préoccuper quelquefois ces nobles et courageux esprits toujours à l'affût de quelque rénovation utile, de quelque transformation heureuse pour la société, ces hommes enfin qui s'occupent de l'économie domestique, car c'est une grande question d'économie domestique que nous allons vous soumettre.

Cette question est celle des serviteurs. Nous ne parlerons aujourd'hui que de la partie féminine de cette classe, qui tient dans ses mains, comme vous pouvez en juger chaque jour par vous-même, une partie de notre bonheur d'intérieur.

Quelle est celle, d'entre vous, Mesdames, qui n'a pas gémi bien des fois sous la tyrannie de la jeune fille ou de la femme que vous aviez incorporée en quelque façon à votre famille, à laquelle vous aviez confié la gracieuse mission de conduire,

d'élever vos enfants, de vous remplacer auprès d'eux, ou bien que vous aviez attachés particulièrement à votre personne en qualité de femme de chambre, à laquelle vous aviez décerné le grand cordon bleu, ou bien encore qui devait répartir ses soins dévoués sur toute votre maison ?

Que les maîtresses de maison cependant qui ont eu la chance heureuse de rencontrer une servante bonne, laborieuse et soumise, me permettent de les féliciter bien sincèrement, et de continuer à exposer mon projet à celles bien plus nombreuses, je le dis avec regret, qui, avec une patience angélique, une longanimité surhumaine, se sont heurtées toute leur vie contre un caractère revêche, contre une nature vicieuse, ingrate et méchante.

Ah ! c'est un rôle difficile à remplir que le rôle de maîtresse de maison, surtout quand celle qui le remplit n'est pas secondée avec bonne volonté et intelligence ! La vie est rude et elle le devient bien plus encore quand les chagrins domestiques viennent se joindre à l'autre lot de misères.

Nous avons souvent entendu vanter, dans les livres, dans les conversations, les serviteurs d'autrefois. On les a toujours proposés comme des modèles de fidélité à toute épreuve et de dévouement. Au théâtre, c'est ordinairement un serviteur, homme ou femme, de l'âge d'un patriarche, ayant vécu et vieilli dans la maison où il est entré presque enfant, c'est ordinairement ce type de l'abnégation, du désintéressement, qui vient, au cinquième acte, démasquer le traître que de longs services l'ont presque fait devenir membre.

On nous les a montrés, ces serviteurs exemplaires, comme les sauveurs et les soutiens, dans les jours de la grande ère révolutionnaire, des familles auxquelles ils s'étaient dévoués, âme et corps. Non contents de leur avoir sauvé la vie, ils sauvaient encore du grand désastre quelques débris de leur patrimoine, afin de leur rendre moins amère la comparaison de leur existence passée à leur existence présente ; ils les suivaient dans l'exil et, émigrés volontaires, trouvaient moyen, dans leur suprême dénuement de toutes choses, de se dévouer encore.

Qui peut se flatter aujourd'hui d'inspirer un tel dévouement ? Sont-ils nombreux les maîtres dont un serviteur affligé suivrait ainsi héroïquement la mauvaise fortune ? J'en doute, j'en doute. Ces serviteurs de l'âge d'or, je les cherche en vain des yeux autour de moi, je n'en vois point. J'interroge en vain mes souvenirs, essayant de me rappeler si j'en ai connu de semblables et je ne me souviens point.

Ils sont donc restés là-bas sur la terre étrangère où ils ont suivi jadis leurs maîtres malheureux ! Il n'y a donc pas eu pour eux de Restauration ! Cette race bénie est donc éteinte pour toujours !

J'interroge et rien ne répond. Ce silence est triste, bien triste.

Mais non, il existe sans doute encore quelques-uns de ces serviteurs amis. On la trouverait encore quelque part, en cherchant bien, cette servante selon le cœur de Dieu, qui, pour me servir d'une expression ancienne, mais que j'emploie faute d'autre, s'attache à ses maîtres comme le lierre s'attache à l'arbre qu'il a choisi pour point d'appui et qu'il étire de ses tiges rameuses, cette femme au cœur éprouvé, dont tout le vocabulaire se résume dans ce seul mot : Dévouement.

Serait-ce à croire que nous valons moins que nos aïeules, que nous avons dégénéré, qu'elles avaient des vertus que nous ne savons plus pratiquer ; que ces vertus rendaient leur service plus facile, leur abord plus agréable ? Je ne crois pas cela ; pas plus que nous, hélas ! elles n'étaient des anges, et, en qualité de simples mortelles, elles avaient bien leurs défauts.

Il y a un mot aujourd'hui, avec lequel on répond à tout, un mot avec lequel on explique tout, un mot que l'on dit la plaie principale de la société moderne, un mot à la mode comme ce qu'il caractérise.

Ce mot, c'est le luxe.

Ce n'est pas avec ce mot que je répondrai ; ce n'est pas ce mot qui nous montrera le fond de l'abîme que nous voulons sonder ; ce n'est pas là le mal qui nous désole. Le luxe est innocent de nos malheurs d'intérieur ; ce n'est pas lui la cause de ce qui nous afflige. Sans doute, le luxe est blâmable quand il essaie follement de détruire les distances que le temps, la civilisation, les institutions, ont mises entre les divers classes de la société. Sans doute il est coupable, bien coupable quand

il arrache par ses séductions une enfant coquette du sein de sa famille pauvre pour la jeter dans la voie de perdition. Mais le luxe n'est pas la cause si nous ne pouvons presque pas nous plaindre de ceux qui nous louent leurs services. Le luxe s'attaque à l'esprit qu'il corrompt souvent, mais il ne peut rien ou presque jamais rien sur le cœur, qu'il ne peut qu'exceptionnellement pervertir. Ne joignons donc pas nos imprecations à celles des moralistes modernes, qui font du luxe le bouc émissaire de tous nos maux. D'ailleurs, le coquet tablier à dentelles de la soubrette valait bien le bonnet à rubans de nos bonnes.

Quel était donc le secret de ceux qui nous ont précédés ? Quel art employaient-ils pour s'attacher, à la vie, à la mort, le serviteur qu'ils introduisaient au sein de leur famille ? Ce secret, je l'ai presque révélé lorsque j'ai dit : Un serviteur de l'âge d'un patriarche, ayant vécu et vieilli dans la maison où il est entré presque enfant.

En effet, ces mots ne semblent-ils pas vouloir dire qu'en entrant, ainsi jeune et ignorant tout, au sein d'une famille, le serviteur recevait de cette même famille une éducation préalable qui le rendait capable de remplir, à la grande satisfaction de tous, la charge dont il allait être investi ? On l'initiait patiemment aux devoirs de sa profession ; on lui apprenait avant toutes choses à obéir sans murmure, à obéir, sans commenter par d'interminables réflexions les ordres qu'il recevait. De volonté, ils n'en avaient plus, leurs maîtres pensaient et eux agissaient.

C'était un apprentissage utile, un surnumérariat indispensable qui, à part quelques rares exceptions, aboutissait toujours à un heureux résultat.

S'attachant chaque jour davantage à cette famille, qui l'avait fait sien, les intérêts de cette famille touchaient d'aussi près ce serviteur digne de tous les prix Monthyon, que les siens propres, ou plutôt ils étaient tellement confondus avec les siens, qu'ils ne formaient qu'un tout homogène. Si les maîtres étaient dans l'opulence, cette opulence ne déversait-elle pas quelques-unes de ses pépites d'or sur le serviteur dévoué qui disait : Notre maison, nos fermiers, en parlant de la maison, des fermiers, de ses maîtres. Ah ! c'était là le bon temps !

Alors, un valet de chambre prétentieux, déclinant ses qualités près d'un notaire, n'avait pas encore inventé cette périphrase orgueilleuse pour spécifier la charge qu'il remplissait auprès de M. le comte de B. : " Attaché à la maison de M. le comte de B. . . " le mot de valet de chambre, c'est-à-dire de serviteur, lui paraissant sans doute trop humiliant.

Mais il nous faudrait, pour tâcher de guérir le mal, essayer de remonter à sa source. Sa source ? elle me paraît aussi introuvable que les sources du Nil, en l'honneur desquelles s'évertuent des caravanes de savants. Et comme le temps presse, comme il y a péril en la demeure, je n'abuserai pas de votre patience, Mesdames, et, ne pouvant vous indiquer d'une façon sûre et certaine d'où le mal nous vient, je me contenterai de vous dire où nous pourrions peut-être en trouver le remède. Je dis peut-être, et cependant je suis certain que, sans aucun charlatanisme, mon secret est la panacée universelle qui rendrait enfin la paix à tant de familles affligées, terminerait de longs et ennuyeux débats, résoudrait une question sans solution jusqu'ici.

Mais avant de vous dévoiler ce secret, avant de l'exposer sans mystère à votre approbation et à vos encouragements, permettez-moi encore quelques réflexions indispensables.

Je disais en commençant : Qui de vous, Mesdames, n'a pas gémi sous la tyrannie d'une fille de service ? Je dirai à présent : Qui de vous n'a pas frémi lorsque, forcée par mille et une bonnes raisons de renvoyer une servante, vous songiez avec effroi au moyen de la remplacer ? Le moment où l'on se trouve sans domestiques est une sorte d'entr'acte à une torture pénible ; on respire largement ; on reprend avec plaisir l'entière possession de son chez soi ; on n'a plus besoin de parler à voix basse des affaires de la famille. Cependant cela ne peut durer, la position sociale rend impossible à la femme les occupations de l'intérieur ; les exigences d'un commerce réclament tous ses soins et il faut à toute force, de toute nécessité, chercher une remplaçante à la servante congédiée. Où la trouver ? A qui s'adresser ? Sera-ce à un de ces bureaux de placement de domestiques qui, par de falacieuses annonces, vous

amoroent et vous font espérer que vos tourments vont cesser ? Hélas ! il le faut bien. Vous acceptez presque avec reconnaissance de leurs mains une jeune fille tant soit peu cuisinière, et douée, d'après le dire de celui qui vous la présente, d'une foule de qualités que vous ne pouvez contrôler pour le moment et que vous admirez sur parole. L'épreuve commence ; la nouvelle venue la supporte pendant huit jours à son avantage, et vous croyez avoir enfin découvert le phénix des servantes. Patience ! voilà les mauvaises affaires qui commencent : un des devoirs de la charge est négligé aujourd'hui, demain ce sera celui-là et un autre ; après demain, ce sera quelque chose de plus grave encore. Vous rappelez la jeune fille oubliée à son devoir ; elle écoutera vos remontrances si justes avec un air frottant de très-près l'impertinence. Vous êtes près de vous fâcher de voir ainsi votre autorité méconnue et contestée ; mais non, vous refoulez en dedans de vous-même ce mouvement de légitime impatience, comptant sur la lendemain pour apprécier comment vos avis ont été reçus et vos leçons comprises. Vous espérez que, reconnaissant ses torts, Rosalie ou Mariette se sera amendée, et que vous n'aurez qu'à constater la victoire de la bonne volonté. Point, votre espoir est déçu. Le lendemain est pire que la veille ; le désordre règne chez vous ; une négligence en entraîne une autre ; tout périlite ; vous souffrez. A vos reproches, on répond que l'on fait ce que l'on peut, qu'il y a trop d'ouvrage, qu'il est impossible de tout faire, que le lavage est chose trop dure, le soin des enfants trop ennuyeux, rester les soirées à la maison être trop captive, etc.

Ah ! n'est-ce pas, Mesdames, il est bien vrai ce dicton : " Il est plus facile d'obéir que de commander ! "

(A continuer)

Utile invention

Beaucoup de personnes sont nées avec le génie de l'invention, mais souvent elles négligent ce talent parce qu'elles s'imaginent que la voie du progrès a été parcourue tout entière, et qu'elles ne peuvent plus rien découvrir qui les dédommagera de la perte de temps et d'argent nécessaire pour amener le succès d'une invention. En ceci, on se trompe grandement. N'importe quelles inventions utiles demandent sans cesse de nouvelles améliorations. Il ne faut pas viser seulement à l'éclat qui pourrait rejaillir sur l'inventeur d'une machine à laquelle personne n'aurait pensé auparavant, mais il faut considérer aussi les avantages solides qui peuvent résulter d'une amélioration utile et pratique. Depuis quelques années nous avons les faucheuses et les moissonneuses qui font une terrible concurrence aux faux et aux faucilles de nos pères, et dont nous apprécions grandement l'utilité, maintenant surtout que la main d'œuvre est si rare. Mais avec ces ingénieux instruments, il était difficile de couper les grains. La machine les laissait sous les pieds des chevaux qui les battent en passant dessus, ou bien il fallait un homme exprès pour jeter les grains à côté de la machine, ce qui était une dure besogne. M. Isaie Fréchette, de la société Fréchette et Frère, habile mécanicien de cette ville, vient d'obtenir d'Ottawa, une patente pour une découverte qui remédie complètement à cet inconvénient. Tous les cultivateurs devront s'empressez de profiter, à la prochaine moisson, de cette nouvelle amélioration qui est des plus importantes. Au moyen de son invention, M. Fréchette peut faire couper les grains avec n'importe quelles faucheuses ordinaires, en y adoptant un appareil qui, au lieu de laisser tomber le grain derrière le moulin, le jette à côté, soit en arriére, soit en javelles, et cela sans qu'il faille plus de soin qu'avec le moulin seul. Il n'est besoin que de deux chevaux comme pour faucher le foin.

Nous ferons connaître en peu de mots, et en autant que cela est possible sans montrer l'objet, en quoi consiste la principale partie de l'invention de M. Fréchette. C'est d'abord une machine tout comme les faucheuses ordinaires.

Tout près de la faux se trouve une table où se couche le grain lorsqu'il est coupé. Il est enlevé de là par une espèce de râtelier ou plusieurs râteliers fixés à un axe qui les fait tourner sur eux-mêmes, et qui jette le grain sur une toile sans fin qui

se meut de la même manière que celles des machines à battre ; et qui pousse le grain en arrière. Il tombe alors sur une autre toile sans fin, ayant un mouvement de côté. C'est celle qui jette le grain à terre.

Comme nous le disions tout à l'heure, cette amélioration devra être très utile, et nul doute qu'on en encouragera l'ingénieux inventeur. — *Courrier de St. Hyacinthe.*

Petite Chronique

— Nous apprenons que M. Sénécal a vendu le chemin à lisses de bois de Richelieu, Drummond et Arthabaska, à M. A. B. Foster, de Waterloo. Le prix de vente est de \$90,000, comptons-nous. On dit que M. Foster se propose de substituer des lisses de fer aux lisses de bois.

— On remarque dans le prospectus de la nouvelle colonie écossaise de Kincardinshire, au Nouveau-Brunswick, les lignes suivantes : *Mais aucune personne, ne sera admise comme membre de la colonie si elle n'est pas de la religion PRESBYTERIENNE.*

On se demande comment il se fait que le Gouvernement du Nouveau-Brunswick permettent de telles conditions, quand il a toujours professé une grande aversion pour les distinctions religieuses ? — *Le Moniteur Acadien.*

— *Lectures agricoles.* — M. Ed. Richard, député actuel du comté de Mégantic aux Communes, continuera, à commencer de dimanche prochain, ses lectures agricoles dans les paroisses de ce comté, de dimanche en dimanche, jusqu'à l'ouverture de la Session. Nous félicitons ce jeune député, de son zèle à promouvoir les intérêts des cultivateurs.

RECETTES

Moyen pour rétablir les blés avariés

Il suffit de laver le grain moisi avec de l'eau alcaline bouillante, dans laquelle on le laisse refroidir une demi-heure, en le remuant de temps en temps ; on lave ensuite avec de l'eau froide jusqu'à ce qu'elle ne se colore plus et on le dessèche parfaitement. Le pain fait avec ce blé restauré est d'assez bonne qualité. Cependant il conserve un peu d'amertume. Le déchet provenant de ce système ne dépasse pas un cinquième.

TERRE A VENDRE

Le Soussigné nous prie d'annoncer qu'il offre en vente à des conditions faciles une terre de deux arpents de large sur quarante-deux de profondeur plus ou moins, avec bâtisses dessus érigées.

Le site est magnifique à environ une demi-lieue de l'Eglise, la terre en parfait état de culture et les bâtiments convenables.

Pour plus amples informations s'adresser à

FRANCOIS CARON.

Ste. Anne de Lapocatière.
4 Décembre 1872.



DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 15 Nov. 1872.

L'EXEMPLE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.